

# Commune de SORT en CHALOSSE

## COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Du 7 avril 2021 à 20H

Membres du Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Excusé :

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> avril 2021

**Présents :** Pascal Bernadet, Sabine Labarbe, Christian Pierre, Vincent Marquet, Frédéric Antonini, Claudine Bergue, Christophe Camot, Jérôme Danhil, Didier Descarpentries, Jean Michel Dupouy, Anne-Marie Henry Martin, Hélène Hincelin, Nicolas Laurède, Marie-Josée Lubet, Graziella Pouysegu.

**Secrétaire de séance :** Vincent Marquet

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

### Mise en place du RIFSEEP par cadre d'emploi : Régime indemnitaire des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Monsieur le maire explique au conseil municipal, que suite aux entretiens professionnels, il convient de mettre à jour le régime indemnitaire RIFSEEP, délibéré en date du 20 novembre 2017.

Il explique les critères et montants maxima autorisés par décret et propose les montants suivants par cadres d'emplois.

IFSE : indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise.

- Fonctions de coordination, d'encadrement, conception, responsabilité,
- Technicité et expertise,
- Sujétions particulières,
- Polyvalence des tâches

Groupe	Fonction	Mts maxima annuels
B 1	Rédacteur	10 000
C 1	Adjoint administratif	10 000
C 1	Agent de maîtrise principal	7 000
C 2	Agent de maîtrise	7 000
C 1	Adjoint technique principal	6 500
C 1	Adjoint technique	6 500
C 2	Adjoint technique	6 000
C 3	Adjoint technique	5 500
C 3	ATSEM	6 000

CIA : complément indemnitaire annuel

- Sens du service public
- Disponibilité
- Relation avec les élus

Groupe	Fonction	Mts maxima annuels
B 1	Rédacteur	1 400
C 1	Adjoint administratif	1 400
C 1	Agent de maîtrise principal	700
C 2	Agent de maîtrise	700
C 1	Adjoint technique principal	700
C 1	Adjoint technique	700
C 2	Adjoint technique	650
C 3	Adjoint technique	600
C 3	ATSEM	700

**Commune de SORT en CHALOSSE**  
**COMPTE-RENDU DE SÉANCE**  
**Du 7 avril 2021 à 20H**

**Vote des taux des taxes locales 2021**

Monsieur le maire explique au conseil qu'en 2021 les communes ne perçoivent plus la TH (taxe d'habitation) sur les résidences principales, suppression progressive jusqu'en 2023.

Cette perte de ressources est compensée par le transfert de la part départementale de la TFPB (taxe foncière sur propriétés bâties).

Ce transfert se traduit par la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal fixé par le conseil + taux départemental de la TFPB fixé à 16,97 %, soit un taux global pour la commune de 36, 20 % sur la TFPB.

-Après avis de la commission des finances en date du 23 mars 2021, de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales, et considérant la réforme de la fiscalité directe locale, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de fixer les taux 2021 comme suit :

- TFPB : taxe foncière sur les propriétés bâties = 36,20 %
  - TFPNB : taxe foncière sur propriétés non bâties = 72,85 %
- Pour un produit fiscal attendu de : 235 078

**Vote du budget prévisionnel 2021**

Monsieur le maire, propose au vote du conseil municipal, les propositions nouvelles pour le Budget Primitif de l'année 2021 comme suit :

En €	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 565 344.00	1 565 344.00
Investissement	316 678.00	316 678.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter les propositions de budget primitif de l'exercice 2021.

Subventions communales : la commission finances propose de délibérer sur un maintien des subventions aux associations Sortoises : en totalité ou une diminution de 50 % pour trois associations qui ont suspendu leur activité.

Le conseil municipal décide le maintien à 100 % : 12 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

L'association temporaire d'enfants citoyens « Les Landais en Terre Inconnue » a fait parvenir une demande de subvention en mairie pour le financement d'un voyage à Paris et organiser au retour une exposition photos sur les déchets à Paris.

Le conseil vote une subvention à hauteur de 100 €, 2 enfants sortois font partie de cette association.

Une demande du CFA-MFR de Dax-Oeyreluy est arrivée en mairie pour répondre aux besoins des formations. Un enfant sortois est scolarisé dans cet établissement.

Le conseil vote une subvention à hauteur de 50 €.

**Décisions du maire :**

**Achat remorque :**

Monsieur le maire explique au conseil qu'il a eu connaissance de la vente d'une remorque d'occasion par un particulier, pour un montant de 2 000 € TTC. Il a décidé d'acheter cette remorque de marque Gaujacq.

**Commune de SORT en CHALOSSE**  
**COMPTE-RENDU DE SÉANCE**  
**Du 7 avril 2021 à 20H**

**Rapports des Commissions**

➤ Bâtiment :

Monsieur Jean-Michel Dupouy informe que les travaux aux sanitaires de l'école débiteront le 12 avril. Les travaux à la salle des associations (plafonds) suivront pendant les vacances scolaires.

➤ Office du tourisme :

Madame Sabine Labarbe explique au conseil sa rencontre avec Madame Laure Gallato de l'office de tourisme de Terres de Chalosse. Cette rencontre avait plusieurs objectifs : présenter les services proposés par l'Office de Tourisme, faire un état des lieux des incontournables de la commune (patrimoine, acteurs, randonnées, associations...), connaître les projets sur la commune en lien de près ou de loin avec le Tourisme.

Mme Labarbe a présenté les différents projets, les différentes commissions et associations de la commune.

➤ Cimetière :

Monsieur Vincent Marquet informe que la commission s'est réunie le 1<sup>er</sup> mars dernier, a fait le tour des concessions inscrites au PV de reprises.

La commission émet l'idée d'équiper de caveaux les concessions les moins accessibles.

Le plan du mur du nouveau cimetière a été transmis à la commission bâtiments pour étudier le projet.

➤ « Paysage & Cadre de vie » :

Madame Marie Josée Lubet explique au conseil qu'elle a participé à un webinaire organisé par le Comité Départemental du Tourisme des Landes.

Le Comité présentait le dispositif :

- Le label Villes et villages fleuris : enjeux et critères
- Le dispositif d'accompagnement du CDT40 sur le label et la valorisation du cadre de vie des communes
- Les services et prestations techniques proposés

Elle propose au conseil l'inscription au dispositif de niveau 1 de « Paysage & Cadre de vie » du Comité Départemental du Tourisme : conseils sans objectif de labellisation.

La commune bénéficiera d'une visite technique afin d'un accompagnement dans les projets de valorisation du cadre de vie.

Un jardiniste-conseil va prendre contact pour une aide technique et des conseils dans une démarche d'embellissement et des projets d'aménagement paysager.

➤ Voirie :

Monsieur le maire explique au conseil qu'il paraît nécessaire de prévoir un état des lieux des routes pour constater l'état des fossés de la commune.

**Divers** :

Forêt communale :

Monsieur Pascal Bernadet explique que les grûmes de bois de la parcelle 5 ont été vendus à 120 € le m<sup>3</sup>.

**Commune de SORT en CHALOSSE**  
**COMPTE-RENDU DE SÉANCE**  
**Du 7 avril 2021 à 20H**

L'étang de la Banère est fortement ensablé suite aux dernières intempéries

La dérogation pour curage, habituellement accordée, a été refusée cette année : la date d'autorisation étant dépassée et le SPEMA (service de l'eau) de la DDTM refuse la demande. De plus, il s'avère que la déclaration arrive à son terme, et le SPEMA demande à la commune de refaire le dossier de déclaration Loi sur l'eau.

Le CPIE Seignanx Adour, centre permanent d'initiatives pour l'environnement, a été contacté pour la réalisation d'un diagnostic faune flore de l'étang de communal.

Le syndicat SBVL (Bassins du versant du Luy) et le CPIE Seignanx Adour ont été sollicités pour la constitution de ces dossiers.

➤ RPI :

Madame Sabine Labarbe explique au conseil que suite aux réactions causées par la proposition de demander une liste de parents susceptibles d'intervenir à l'école, la commission a décidé de ne pas donner suite à cette demande. En cas de situation exceptionnelle, la mairie s'organisera en interne.

Madame Cathy Furmanek, qui intervenait à la pose méridienne et en remplacements ne donne pas suite à son contrat pour raisons personnelles.

Suite à la présentation de son CV, Madame Fabienne Rogero a été contactée et interviendra à partir du 26 avril 2021, jusqu'à la fin d'année scolaire.

➤ Projet « Mairie » :

Suite à la visite de site, Madame Lauriane Tarascou du CAUE, a planifié son intervention à compter de juillet 2021. Elle proposera également un projet pour les allées du cimetière.

➤ Services techniques :

Monsieur Jérémy Jouinot a donné sa démission du poste d'agent technique à compter du 12 avril 2021. La commission technique décide de ne pas le remplacer sur ce poste.

➤ SIETOM :

Monsieur Christophe Camot explique que suite à la rencontre avec Madame Emilie Gardesse, responsable logistique au Sietom, l'implantation de 2 nouveaux points tri est à l'étude.

Les prochaines permanences auront lieu :

- Samedi 15 mai : Marie Josée Lubet, Frédéric Antonini
- Samedi 19 juin : Christophe Camot, Didier Descarpentries
- Samedi 17 juillet : Sabine Labarbe, Claudine Bergue

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.